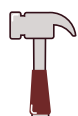


LE 29 MAI 2024

Permanence OPAH



ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?



UNE RÉNOVATION DE BÂTIMENT DÉGRADÉ OU
TRÈS DÉGRADÉ ?



UNE RÉNOVATION DE FAÇADE EN VUE ?

***Faites vous aider par la CCBPAM et inscrivez-vous à une
permanence !***

SUR RÉSERVATION AU
03.83.87.87.04



***Vous n'êtes pas éligible aux aides du programme OPAH ?
Contactez le 03.83.49.81.19 et bénéficiez d'une assistance dans vos
projets de rénovation énergétique avec le programme France
Rénov'.***

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON